



La Ville de Gien recrute
Un Agent chargé de la Surveillance de la Voie Publique
Opérateur de Centre de Surveillance Urbaine (H/F) à Temps Complet
Cadre d'emploi : Adjoints Administratifs territoriaux-Catégorie C
Placé sous l'autorité du Responsable de la Police Municipale

L'ASVP assure pour l'essentiel des missions de constatation et de verbalisation d'infractions au code de la route, au code de l'environnement.

L'opérateur CSU observe et analyse des informations issues de la vidéo protection.

Missions principales :

Missions ASVP : formation interne

- Constat, relever et qualifier les infractions
- Verbaliser les véhicules en situation d'infraction en établissant un procès-verbal électronique
- Saisir des données informatiques
- Alerter l'autorité territoriale d'un risque relatif à la sécurité et à l'ordre public sur les voies publiques
- Renseignement des usagers sur la voie publique
- Rendre compte de l'activité du service (rédaction de comptes rendus, de rapports d'activités et de surveillance par oral et écrit)

Missions Opérateur CSU : formation assurée par un prestataire

- Observer et exploiter des images et des informations de la vidéo protection
- Accueil téléphonique et radio communication
- Assurer l'investigation par l'image des réquisitions judiciaires et procéder à la vidéo verbalisation
- Assurer la transmission de ces informations aux partenaires dédiés (administrateur, gendarmerie...)
- Respecter le règlement intérieur du CSU

Savoirs, compétences et savoir-être :

- Qualités relationnelles : contact permanent avec les administrés
- Sens de l'écoute, du dialogue et de la réserve
- Maîtrise l'outil informatique
- Capacité de travail en équipe
- Pratique du GTPI
- Faire respecter le code de la route et du stationnement
- Relevé des identités et infractions
- Dresser et transmettre des procès-verbaux
- Rédiger de rapports
- Aptitude à la médiation
- Ponctualité
- Autonomie
- Bonne aptitude physique au travail en extérieur
- Respect d'une éthique professionnelle et sens du service public

Conditions d'exercice :

- Travail en équipe, par tous temps sur la voie publique
- Travail du lundi au samedi par roulement + Heures supplémentaires sur manifestation
- Amplitude horaires de 8h30/19h30
- Port d'une tenue spécifique
- Conditions d'agrément et d'assermentation liées aux prérogatives exercées

Veillez adresser votre candidature avant le 01/04/2025

(Lettre de motivation + CV) à :

VILLE DE GIEN

3 Chemin de Montfort

CS 80090 - 45503 GIEN CEDEX

Ou par mail à : candidature@cc-giennoises.fr

Renseignements complémentaires : M. Daniel Ply au 06.88.16.64.41